

Colloque international

13-15 juin 2012

Les français d'ici :

Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien...

Colloque international sur les variétés de français du Canada
Université de Sherbrooke (Québec), 13-15 juin 2012

RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES PLÉNIÈRES



Centre d'analyse et
de traitement informatique
du français québécois



LE FRANÇAIS
À LA MESURE D'UN CONTINENT

LA NATURE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL ET LE FRANÇAIS D'ICI

Hélène Blondeau (University of Florida)

En tant que deuxième ville en importance où l'on parle français dans le monde, Montréal représente un phare de la francophonie et un pilier du fait français en Amérique. De par sa nature métropolitaine, Montréal constitue depuis son établissement un lieu de contact par excellence où à l'origine se sont rencontrés des groupes amérindiens, français et anglais, et a depuis accueilli des gens provenant d'horizons culturels diversifiés. À titre de métropole, Montréal a attiré non seulement les gens d'autres régions, mais a agi comme porte d'entrée nord-américaine pour bon nombre d'immigrants. Des vagues d'immigration successives ont façonné le Montréal contemporain où se côtoient aujourd'hui non seulement des francophones et des anglophones, mais beaucoup de Montréalais ayant d'autres langues maternelles. Ces allophones incluent bien souvent deux ou trois langues à leur répertoire linguistique et se rattachent à différentes affiliations ethnoлингuistiques. En outre, plusieurs Montréalais de deuxième ou troisième génération issus de l'immigration, même s'ils ne parlent plus leur langue ancestrale, s'identifient à des degrés divers à des communautés culturelles particulières. Or, si les études variationnistes antérieures ont contribué à l'avancement des connaissances sur le français local, elles ont adopté une vision plutôt ethnocentriste du français d'ici.

Pourtant, Montréal, en tant que grande métropole du XXI^e siècle, constitue un site idéal pour examiner la vitalité du français parlé à travers la dimension de l'ethnicité et de ses effets sur la palette variationnelle. Cette communication s'intéresse aux conditions ayant entraîné le gommage de cette dimension qui devrait pourtant se situer au cœur des préoccupations sociolingüistiques dans le contexte de mondialisation ambiante. Comment envisager la prise en compte de l'ethnicité et son application à la situation montréalaise? Comment arrimer les études variationnistes à la nature multiculturelle de Montréal? Ces questions sont abordées à la lumière de travaux sur le français des Anglo-Montréalais (Blondeau 2011), de résultats récents d'un test de perceptions (Blondeau et Friesner sous presse) et de ma collaboration au projet *Le français à la mesure d'un continent* (Martineau et Blondeau 2011). Les propositions et hypothèses présentées visent à mieux saisir comment la variation en français agit comme ressource sur un marché linguistique tendu où l'ethnicité joue un rôle sociosymbolique. Ce rapport entre ethnicité et variation mérite dorénavant une attention particulière dans les études linguistiques sur le français d'ici.

Références

- Blondeau, H. 2011. Les effets de résonance et la contribution des bilingues d'origine anglophone à la dynamique du français parlé à Montréal. In F. Martineau et T. Nadasdi (dir.), *Le français en contact*. Collection Les Voies du français, Presses de l'Université Laval, Québec, 7-34.
- Blondeau, H. et M. Friesner (sous presse). Le français au cœur de la métropole. Perceptibilité de l'ethnicité des Montréalais francophones. Numéro spécial *Le Metropolis Arena Romanistica* 9: 284-305.
- Martineau, F. et H. Blondeau 2011. Montreal across time: Contact on the island. Communication présentée à l'American Anthropological Association le 19 Novembre 2011, Montréal.

GROS MOTS ET PETITS MOTS DANS UNE PERSPECTIVE PROTOTYPIQUE: SACRES, SUBSTITUTS DE SACRES ET DÉRIVÉS DE SACRES EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Gaétane Dostie (Université de Sherbrooke)

Depuis Benveniste (1974), il est courant d'associer les notions de « blasphémie » et d'« euphémie » et d'y voir, à la suite de l'auteur, « les deux forces opposées dont l'action conjointe produit le *juron* » (Benveniste 1974: 254; Guiraud 1975; Rouayrenc 1996; Lagorgette 2003, 2005). Ces forces opposées ont joué un rôle décisif dans la constitution d'une partie caractéristique du lexique propre à la variété québécoise du français où coexistent quelques « locutions blasphématoires » typiques, communément appelées des *sacres* (ex.: *crisse* [kris] et *hostie* [ɔsti]), et de nombreuses unités lexicales qui en sont issues par un procédé d'euphémisation (ex.: *crime*, *crisie*, *tabarouette*, *tabarnouche*, *câline*, *câlique*).

Les sacres et autres gros mots ont fait l'objet de plusieurs études substantielles, le plus souvent synchroniques (Bougaïeff 1980; Thibault et Vincent 1981; Vincent 1982, 1993; Légaré et Bougaïeff 1984; Léard 1995, 1997; Charette 1999; Drescher 2000, 2004; Kasparian et Gérin 2005; Bässler 2008; Kasparian 2010), mais aussi, dans un certain nombre de cas, diachroniques (Orr 1957; Pichette 1980; Hardy 1989; Lagorgette 2003, 2005). Dans ce cadre, la question de leurs substituts euphémisés a aussi été globalement documentée, mais le problème de l'identification exacte du statut de telle ou telle unité sur le plan individuel a parfois entraîné, par rebond, une présentation un peu trouble des sacres eux-mêmes. Partant, nous proposons de réexaminer, dans cet exposé, la problématique des sacres et celle de leurs substituts plus légers dans le but d'atteindre les quatre objectifs que voici, qu'aucune recherche, semble-t-il, n'a encore abordés de front:

- (1) Identifier les mots intuitivement perçus, en synchronie, comme étant les meilleurs exemplaires du sacre québécois;
- (2) Déterminer si ces mots ont tous le même statut en regard du prototype abstrait (Kleiber 1990);
- (3) Établir si les formes euphémisées du sacre s'emploient systématiquement dans les mêmes contextes linguistiques que les sacres prototypiques, à partir de l'examen de trois d'entre elles (cf. *crime*, *crisie* et *tabarouette*);
- (4) Aborder la problématique du traitement lexicographique des sacres et de leurs substituts euphémisés. À ce titre, présenter les esquisses de deux superarticles de dictionnaire, le premier pour un sacre prototypique (cf. *crisse*) et le second pour l'une de ses formes de remplacement (cf. *crime*), auxquels pourraient éventuellement renvoyer les descriptions d'autres sacres ou substituts de sacres.

Cela fait, l'attention sera centrée sur les dérivés de sacres (ex.: *crissant*, *décrissant*, *câlisser*; Larrivée 2007). De façon générale, ces derniers seraient moins forts, sur le plan expressif, que les sacres eux-mêmes, mais ils seraient souvent plus forts que leurs synonymes proches. Aussi, on s'appliquera à montrer comment cette plus grande force expressive se traduit dans la dénotation 2 des dérivés verbaux du sacre *crisse* (ex.: *crisser*, *décrisser*, *s'en crisser*). On mettra ici en valeur le caractère intrinsèquement subjectif (Kerbrat-Orecchioni 1999: 113 et sqq.) de ces verbes, venant de ce que, à travers eux, le locuteur poserait systématiquement un jugement sur la manière dont l'actant X se comporte, à son avis, dans une situation donnée (que cet actant soit lui-même, l'interlocuteur ou bien un tiers).

L'examen des trois groupes d'unités ciblées (cf. les sacres, leurs substituts et leurs dérivés) sera inspiré de la méthodologie qui sous-tend, de manière générale, l'analyse du sémantisme des unités lexicales dans la perspective de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk et

al. 1995; Mel'čuk et Polguère 2007), ce qui signifie, entre autres choses, que la question de la polysémie y sera centrale.

Références

- Bässler, V., 2008, « Du tabou à la grammaire. Les sacres en français québécois dans une perspective interactionnelle », in: J. Durand et al. (éds), *Actes du Congrès mondial de linguistique française – CMLF 08*, Institut de linguistique française, p. 657-669.
- Benveniste, É., 1974, « La blasphémie et l'euphémie », *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris: Gallimard, p. 254-257.
- Bougäieff, A., 1980, « Un trait du français populaire et familier au Québec: le système des "sacres" », *French Review*, 53:6, p. 839-847.
- Charette, É., 1999, *Du sacre au nom de qualité: approche théorique et description grammaticale*, mémoire réalisé dans le cadre de la maîtrise en Études françaises, Université de Sherbrooke.
- Drescher, M., 2000, « *Eh tabarnouche! c'était bon*. Pour une approche communicative des jurons en français québécois », *Cahiers de praxématique*, 34, p. 133-160.
- Drescher, M., 2004, « *Là tu te dis putain c'est souvent chaud*. Jurons et hétérogénéité énonciative », *Travaux de Linguistique*, 49:2, p. 19-37.
- Guiraud, P., 1975, *Les gros mots*, Paris: PUF.
- Hardy, R., 1989, « Ce que sacrer veut dire: à l'origine du juron religieux au Québec », in: J. Delumeau (éd.), *Injures et blasphèmes*, Paris: Imago, p. 99-125.
- Kasparian, S. et P. M. Gérin, 2005, « Une forme de purification de la langue: Étude des jurons et des gros mots chez les minoritaires francophones, le cas des Acadiens », *Francophonies d'Amérique*, 19, p. 125-138.
- Kasparian, S., 2010, « *C'est christement compliqué c'te shit' citte* – L'utilisation des jurons dans les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick », in: M. Drescher et I. Neumann-Holzschuh (éds), *La syntaxe de l'oral dans les variétés non hexagonales du français*, Tübingen: Stauffenburg Linguistik, p. 123-136.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1999, *L'énonciation*, Paris: Armand Colin.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris: PUF.
- Lagorgette, D., 2003, « Les syntagmes nominaux d'insulte et de blasphème: analyse diachronique du discours marginalisé », *Thélème*, 40, p. 171-188.
- Lagorgette, D., 2005, « De l'indicible à l'indistinct: étude de quelques GN blasphématoires en diachronie », *Faits de langues*, 25, p. 85-92.
- Larrivée, P., 2007, « Construction de l'interprétation et dérivés verbaux d'axiologiques négatifs en français et en québécois », in: P. Larrivée (éd.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations*, Louvain: Peeters, p. 149-168.
- Léard, J.-M., 1995, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal: Guérin Universitaire.
- Léard, J.-M., 1997, « Structures qualitatives et quantitatives: sacres et jurons en québécois et en français », *Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 86, p. 127-147.
- Légaré, C. et A. Bougäieff, 1984, *L'empire du sacre québécois. Étude sémiolinguistique d'un intensif populaire*, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mel'čuk, I. A. et al., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Mel'čuk, I. A. et A. Polguère, 2007, *Lexique actif du français*, Bruxelles: De Boeck.
- Orr, J., 1957, « De l'étymologie des jurons », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 9, p. 278-286.
- Pichette, J.-P., 1980, *Le guide raisonné des jurons. Langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal: Quinze/Mémoires d'homme.
- Rouayrenc, C., 1996, *Les gros mots*, Paris: PUF.
- Thibault, J. et D. Vincent, 1981, « Le sacre en français montréalais: aspects fonctionnels et dynamique expressive. Quand les intensifieurs phatiquent », *Le français moderne*, 49:3, p. 206-215.
- Vincent, D., 1982, *Pressions et impressions sur les sacres au Québec*, Québec: Office de la langue française.
- Vincent, D., 1993, *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Québec: Nuit Blanche.

**LES AVANCÉES DE LA LEXICOGRAPHIE GÉNÉRALISTE DU FRANÇAIS À LA LUMIÈRE DE
L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE DU *DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*:
*LE FRANÇAIS VU DU QUÉBEC***

Louis Mercier (Université de Sherbrooke)

« Les dictionnaires généraux de la langue française produits dans l'Hexagone, que le public tend à considérer comme des dictionnaires de la langue française "tout court", s'étalent sur les rayons des bibliothèques et des librairies [...]. Cette vision a quelque chose de rassurant: la langue est là, croit-on. On n'est pas loin de succomber à l'illusion qui nous ferait prendre l'image pour son modèle, ou plutôt un construit pour un donné. »

(Bavoux 2008: introduction, p.15)

Compte tenu de l'étroite association historique qui unit la langue française et son pays d'origine, compte tenu également de la position dominante que la France et ses produits culturels n'ont jamais cessé d'occuper dans l'espace francophone, il est normal que la société française ait pendant des siècles conservé le monopole de la production des dictionnaires généraux de cette langue, et conséquemment, conservé la mainmise sur la représentation instituée de cette langue. Parmi les autres sociétés où le français est vécu comme langue maternelle, seul le Québec, francophone et nord-américain, a osé s'aventurer dans l'expérience exigeante, voire périlleuse, de la lexicographie généraliste. Les lexicographes québécois qui, depuis L.-A. Bélisle, s'engagent dans cette voie partagent le même objectif, celui de réaliser un dictionnaire général du français qui réponde plus adéquatement à l'ensemble des besoins langagiers des francophones du Québec et du Canada, c'est-à-dire un ouvrage qui témoigne de leur propre usage du français, dans toutes ses composantes, qui traduise leur expérience et leur point de vue de Nord-Américains, et auquel, pour toutes ces raisons, ils puissent s'identifier. Après le dictionnaire de Bélisle, le *Dictionnaire du français Plus* et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, c'est guidé par ce même objectif qu'a été réalisé le *Dictionnaire de la langue française: le français vu du Québec (DFVQ)*, dont la première édition vient d'être complétée.

Comment le *DFVQ* se démarque-t-il de ses prédécesseurs? Comment fait-il progresser la description du français en usage au Québec? Comment peut-il contribuer à faire évoluer la représentation lexicographique de la variation géographique du français? Et enfin, sur un plan plus général, comment peut-il contribuer à faire avancer la lexicographie généraliste du français? Voici les questions très vastes auxquelles nous nous proposons d'apporter quelques éléments de réponse, en les illustrant d'une série d'articles pouvant mettre en lumière divers aspects innovateurs de la méthodologie adoptée.

Références

- Bavoux, C. (dir.). 2008. *Le français des dictionnaires*, De Boeck éditeur.
- Bélisle, L.-A. 1957. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Bélisle éditeur.
- Dictionnaire de la langue française: le français vu du Québec*. [Bientôt disponible sur abonnement; <http://franqus.ca>].
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. 1992. Sous la dir. de J.-C. Boulanger, DicoRobert, Montréal.
- Dictionnaire du français Plus*. 1988. Rédacteur principal: C.Poirier, CEC, Montréal.
- Mercier, L. 2008. « Travailler depuis le Québec à l'émancipation de la lexicographie du français », dans Bavoux 2008, p. 289-306.

**LE SUCCÈS D'UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE: À QUELLES CONDITIONS?
CE QUE LA FÉMINISATION LINGUISTIQUE POURRAIT APPRENDRE
À LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE**

Marie-Louise Moreau (Université de Mons)

Dans les pays francophones européens, les prises de position étatiques (lois, décrets, circulaires) invitant à la féminisation des noms de professions ont suscité de vives polémiques, à l'occasion desquelles les opposants ont posé notamment la question de l'autorité linguistique: qui peut décider d'une réforme de la langue? Pour les uns, la prérogative appartient aux seuls Français; pour d'autres, toute modification des normes doit faire l'objet d'une concertation préalable entre les divers pays de la francophonie; pour d'autres c'est l'Académie française qui doit décider; pour d'autres encore, l'État n'a pas le droit de légiférer en matière linguistique, et c'est l'usage qui conduit l'évolution.

Quand, dans les divers pays francophones, on évoque la possibilité d'une réforme de l'orthographe, on voit les opposants recourir à la même panoplie argumentaire. Tout indique que les stéréotypes restent présents, n'ont pas ou peu été entamés par le succès de la féminisation. Ceci donne à penser que les arguments sont de façade, permettent de masquer des résistances moins conscientes ou plus difficilement avouables. Car si la féminisation a traversé tous ces obstacles, qu'est-ce qui empêcherait une réforme orthographique de les franchir à son tour? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que certaines de ces conceptions résistent moins encore à l'analyse dans le cas de la réforme de l'orthographe que dans celui de la féminisation.

En fait, la féminisation a eu pour elle deux atouts dont la réforme de l'orthographe ne dispose pas, ou pas encore. Elle a bénéficié d'une part d'un engagement clair du politique. Elle mobilisait d'autre part un certain nombre de valeurs, largement consensuelles, et très immédiatement perceptibles. Le deuxième point paraît le plus crucial: une réforme de l'orthographe n'a sans doute de chances d'être promue par le politique et acceptée par le public que si elle met en évidence les valeurs sous-jacentes au changement de normes.

L'analyse s'appuiera notamment sur des données recueillies par le Groupe RO, auprès de 1738 témoins belges, français, québécois, suisses, algériens et marocains, interrogés à propos de réforme orthographique.

LA FUSION VOCALIQUE POST-ACCENTUELLE ET AUTRES RÉOLUTIONS DE HIATUS EN FRANÇAIS LAURENTIEN

François Poiré (University of Western Ontario)

Le contexte de hiatus en frontière de mots en français est le lieu de plusieurs phénomènes phonologiques et phonétiques: (i) épenthèse d'une consonne ou d'une semi-consonne, (ii) coup de glotte ou silence, (iii) liaison et (iv) fusion vocalique, ce que Fouché appelle « liaison vocalique » (1969: XLIII). En français laurentien, la fusion vocalique a surtout été traitée entre mots clitiques après la chute de la consonne /l/. Par exemple, « sur la » se réalise [sɥa] ou encore [sa:] tandis que « dans les » se prononce [dɛ:] (Dumas 1974, Walker 1984). Même si elle est mentionnée à l'occasion (Martin 1996), la fusion vocalique entre une syllabe accentuée et un enclitique (ou fusion post-accentuelle) ne semble pas avoir attiré l'attention des chercheurs. Pourtant, il est difficile de comprendre pour quelle raison le timbre de la voyelle du clitique émerge après fusion avec la syllabe accentuée (par exemple: « je vais à » [vɛa] prononcé [va:]). Dans une perspective prosodique, cela contrevient potentiellement au principe du *Strict Layer Hypothesis* (Nespor & Vogel 1986). Nous cherchons donc dans cette communication à documenter la fusion vocalique à partir de données du corpus PFC (Durand & al. 2009) et proposons une analyse du phénomène en termes de phonologie prosodique.

Références

- Dumas, Denis. 1974. La fusion vocalique en français québécois. *Cahier de linguistique*, n° 4, pp. 13-55.
- Durand, Jacques, Bernard Laks & Chantal Lyche. 2009. *Le projet PFC: une source de données primaires structurées*. In J. Durand, B. Laks et C. Lyche (eds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris: Hermès. pp. 19-61.
- Fouché, Pierre. 1969. *Traité de prononciation française*. Paris: Klincksieck.
- Martin, Pierre. 1996. *Éléments de phonétique avec application au français*. Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- Nespor, Marina & Irene Vogel. 1986. *Prosodic Phonology*. Dordrecht: Foris Publications.
- Walker, Douglas C. 1984. *The Pronunciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA NÉGATION ET SON EXPRESSION EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Mireille Tremblay (Université de Montréal) et
Heather Burnett (University of California, Los Angeles)

La variation dialectale et le changement linguistique occupent une très grande place dans l'étude des variétés de français parlées au Canada et les dernières décennies ont permis l'émergence de grands chantiers de recherche axés sur la description de ces variétés pour faire avancer la recherche fondamentale (voir par exemple Lefebvre 1982). Ces recherches ont amplement démontré que le FQ se distingue tant par ses innovations que par ses traits conservateurs et que ces différences qualitatives entre le FQ et les autres variétés de français sont particulièrement marquées dans les systèmes de la négation (Labelle 2010, Martineau 2005) et de la quantification (Cyr 1991, Tellier 1987, Vinet 2001). Ces différences soulèvent de nombreuses questions. Quel est l'inventaire des quantificateurs en français québécois? Qu'est-ce qui distingue les mots-N des termes de polarité négative? Comment rendre compte de la variation dialectale et historique? Notre communication se veut une nouvelle contribution empirique à la description et l'analyse du système de la négation du français québécois. Nous présentons une étude de la syntaxe et la sémantique de l'expression *pantoute* « pas du tout » en FQ. Notre étude nous amène à proposer une nouvelle classe de termes de polarité négative et à décomposer la classe des mots-N du FQ en deux sous-classes qui ont des propriétés syntaxiques et sémantiques distinctes.

Références

- Cyr, F. 1991. *La quantification à distance en français québécois*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Labelle, Marie. 2010. Negative words and negation in French. Pierre Larrivée et Richard Ingham. *The Evolution of Negation: Beyond the Jespersen Cycle*. De Gruyter Mouton.
- Lefebvre, C. 1982. *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*. Langues et sociétés. Gouvernement du Québec, Office de la langue française, éditeur officiel du Québec. 2 tomes.
- Martineau, France. 2005. Perspectives sur le changement linguistique: aux sources du français canadien. *Revue canadienne de linguistique* 50: 173-213.
- Tellier, C. 1987. *Predicate quantifiers*. *McGill Working Papers in Linguistics* 4.
- Vinet, M.-T. 2001. *D'un français à l'autre: la syntaxe de la microvariation*. Montréal: Fides.